

Refllets

ÇA ROULE
au skatepark / page 32



LE TRAVAIL C'EST LA SANTÉ ?

Un forum entièrement consacré aux maladies professionnelles : une première organisée par le Pays de Martigues

Gagner sa vie sans risquer de la perdre, c'était, en quelque sorte, le mot d'ordre de ce Forum Santé-travail. Mais il était surtout une vitrine de ce que, depuis plus de vingt ans, études, expérience du terrain et surtout histoires vécues des salariés, ont permis comme avancées dans la connaissance des risques professionnels. Se

sont rassemblés autour des mêmes tables, victimes de maladies, inspecteurs et médecins du travail, universitaires, syndicalistes, associations et représentants de l'État. Et il n'était pas seulement question des atteintes à la santé les plus connues, comme celles dues à l'amiante : « Le bassin de vie et d'emploi de l'ouest

de l'étang de Berre est marqué par l'industrie, explique Françoise Eynaud, Vice-présidente du Conseil de territoire du Pays de Martigues en charge de la santé. Et donc par l'exposition des ouvriers à des produits toxiques. Mais les effets du travail sur la santé sont multiples, même s'ils ne sont pas forcément graves : mal au dos, troubles de la vue et de l'ouïe, notamment ». Des maux concernant autant les employés de bureau que les manutentionnaires, mais aussi

ceux qui travaillent de nuit ou sont exposés au soleil et aux intempéries. « Lorsque les salariés se posent des questions, ils ne savent pas toujours où s'adresser pour, parfois, trouver des solutions simples, ou aller jusqu'à demander une reconnaissance de maladie professionnelle, un processus long et compliqué », ajoute l'élue qui est aussi médecin généraliste.

LE POIDS DU VÉCU

Au Forum Santé-travail, qui se tenait les 9 et 10 mars dernier à la Maison du tourisme, de multiples stands permettaient au public de récolter ces renseignements, comme il pouvait suivre les tables-rondes, qui ont fait salle comble. À l'une d'elles, intitulée "Pour un meilleur suivi médical des intérimaires et sous-traitants", Max Nicolaidès, responsable d'unité de contrôle à la Direccte* Paca, a témoigné de sa propre expérience : « Dans ce bassin industriel, les contrats précaires font partie intégrante du paysage. Au gré des grands arrêts, les ouvriers

« Lorsque les salariés se posent des questions, ils ne savent pas toujours où s'adresser. »

Les ouvriers du bâtiment sont aussi nombreux à souffrir des effets du travail sur leur santé.





Les stands du Forum santé travail, une mine d'informations pour les salariés.

L'ADÉVIMAP TOUJOURS AUSSI SOLLICITÉE

L'Association de défense des victimes des maladies professionnelles, largement associée à l'organisation du Forum, a établi son bilan 2016. L'amiante a été interdite il y a 20 ans, et l'Adévimap voit les dossiers portés en justice pour indemnisation des victimes continuer à s'accumuler. 210 ont été ouverts par l'association en 2016 contre 118 en 2015, mais ses responsables dénoncent un important recul des procédures, comme son fondateur et président d'honneur, Maurice Huc : « Nous avons de plus en plus de rejets, des appels, des contre-appels et cela peut même aller jusqu'en Cassation ! »

PRATIQUE

Observatoire communal de la santé : Hôtel de l'agglomération rond-point de l'Hôtel de Ville
Téléphone : 04 42 06 90 70
E-mail : observatoire-sante@paysdemartigues.fr

sautent de mission en mission. Cela pèse aussi sur leur équilibre psychologique. Lors d'une inspection sur un site, j'ai rencontré un ouvrier qui y travaillait depuis six mois, avec un contrat renouvelé chaque semaine. C'est le vendredi à 15 h, qu'il sait si c'est "stop ou encore" ».

Les risques psycho-sociaux et la qualité de vie au travail, un thème justement développé dans la salle voisine : « Une problématique qui n'a émergé que depuis une dizaine d'années, précise Sandrine Scognamiglio, membre de la coopération CGT des CHSCT* du golfe de Fos, auparavant, le déni était total. Mais des progrès doivent encore être faits. S'il y a arrêt de travail, c'est que le mal-être du salarié



n'a pas été décelé à temps ». Mieux connaître pour mieux prévenir est, décidément, la clé à donner aux professionnels de santé et aux responsables de gestion du personnel. Fabienne Verpalen

* Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi - * Comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail

66, le nombre de communes dont sont issus les 556 adhérents de l'Adévimap, créée en 2002 pour couvrir seulement l'ouest de l'étang de Berre.

17, le nombre d'animateurs bénévoles. L'association lance un appel vibrant pour que d'autres les rejoignent.
Adévimap : 04 42 43 50 23.

« Le scandale de l'amiante va se poursuivre avec des destructions de bâtiments par des entreprises non certifiées pour le désamiantage, moins coûteuses pour les donneurs d'ordre. »

Christiane de Felice, présidente de l'Adévimap